

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Session 2016

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies de la santé et du social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2nde partie.

10 points

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11
La feuille **Annexe page 11** est à rendre avec la copie d'examen

PREMIERE PARTIE

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Questions d'Histoire

1. Citez deux évolutions politiques majeures de la Cinquième République sous la présidence de François Mitterrand. (2 points)
2. Justifiez l'affirmation suivante par un argument précis accompagné d'un exemple : les Etats d'Afrique subsaharienne devenus indépendants restent liés aux anciennes métropoles. (1,5 point)
3. Dater trois événements de votre choix dans la liste ci-dessous : (1,5 point)
 - L'Euro devenant monnaie unique
 - Construction du Mur de Berlin
 - Traité de Rome
 - Plan Marshall
 - Effondrement du bloc soviétique

Questions de Géographie

4. Donnez deux éléments caractérisant les centres d'impulsion mondiaux. (2 points)
5. Proposez une définition de la notion de réseau en l'illustrant d'un exemple. (1,5 point)
6. Complétez la légende du planisphère fourni en annexe. (1,5 point)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices
10 points

Exercice 1 :

Thème général : *La France dans le monde*

Sujet d'étude : Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde

Document 1 : L'opération militaire française « Barkhane » traque les groupes terroristes au nord du Mali

L'opération militaire française « Barkhane » est déployée depuis août 2014 sur cinq pays (Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) avec pour mission de traquer les « groupes armés terroristes » (GAT). Un vrai défi, sur un territoire vaste comme l'Europe. [...]

Si après l'opération « Serval », en 2013, les GAT ont été en partie neutralisés, les djihadistes restent actifs et tout l'enjeu de « Barkhane » est d'empêcher ces groupes de se reconstituer en menant à leur encontre une action permanente de harcèlement.

À l'incitation de la France, une coopération s'est développée entre les cinq pays sur lequel opère « Barkhane ». Le G5 Sahel¹ réunit l'ensemble des acteurs politiques et militaires engagés contre le terrorisme dans la Bande sahélo-saharienne (BSS). Pour le chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers, « Barkhane » constitue l'effort prioritaire des armées françaises. Ce dispositif traduit le « continuum »² qui prévaut désormais en France entre sécurité intérieure et extérieure. Il s'agit en effet, souligne le général de Villiers, d'une double logique: une logique de « défense de l'avant » de notre territoire national et une logique de solidarité vis-à-vis des forces armées partenaires en Afrique qui doivent nécessairement prendre le relais.

Alors que 10.000 militaires français sont déployés sur le territoire national et que l'opération « Chammal »³ au Levant monte en puissance, le maintien de « Barkhane » est très « coûteux » en effectifs. C'est pour cette raison que le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, en a appelé cette semaine à Bruxelles à la solidarité européenne afin de partager le « fardeau » militaire. Les responsables français invoquent souvent qu'en intervenant au Sahel contre le terrorisme et les trafics, Paris œuvre également pour la sécurité de l'Union. Des négociations bilatérales sont engagées avec les Vingt-huit pour envisager l'aide concrète que ceux-ci pourraient apporter à la France dans la « guerre » contre Daech⁴.

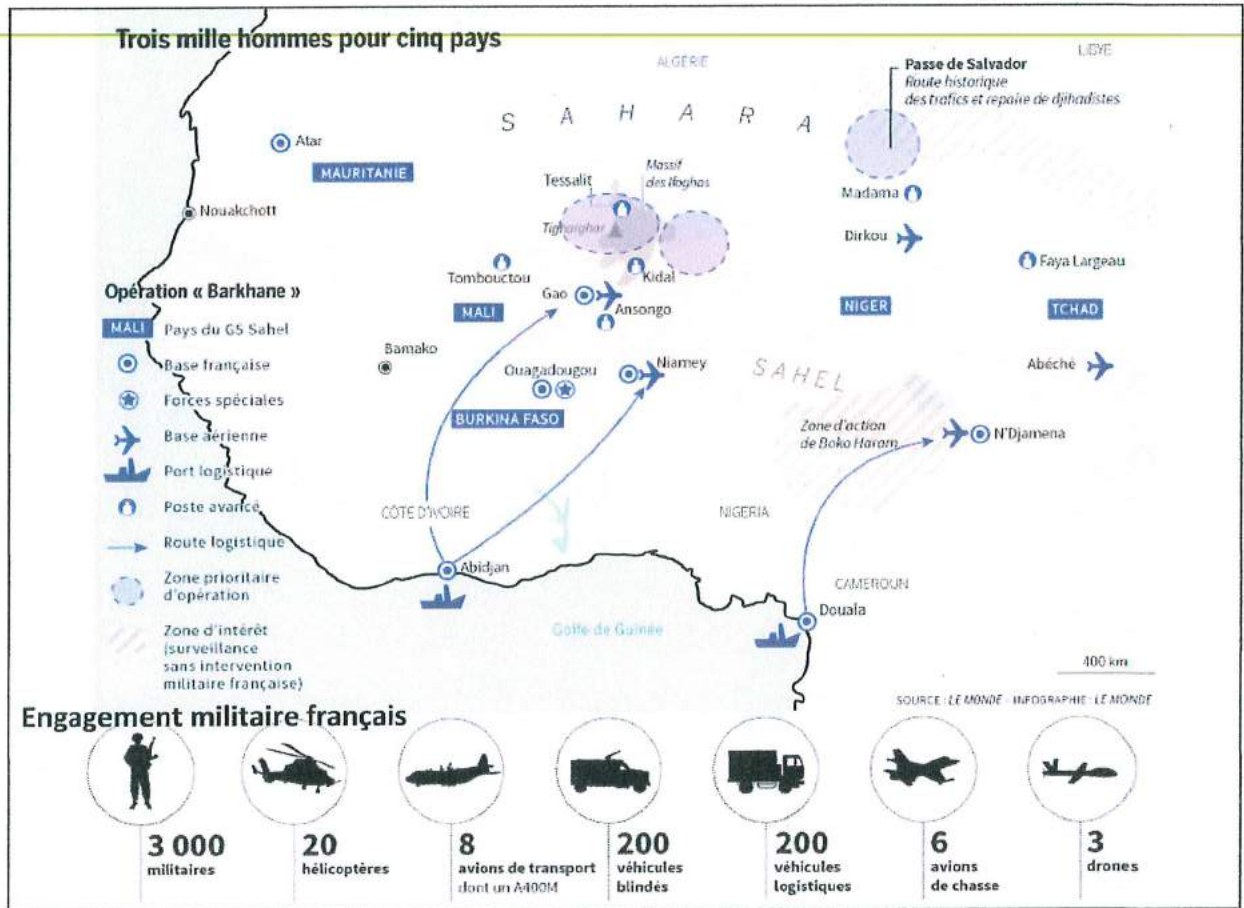
Alain Barluet, *Le Figaro.fr*, le 20 novembre 2015.

<http://www.lefigaro.fr/international/2015/11/20/01003-20151120ARTFIG00154-l-operation-militaire-francaise-barkhane-traque-les-groupes-terroristes-au-nord-du-mali.php>

Mis à jour le 20/11/2015 à 15:28

1. *G5 Sahel* : regroupement de cinq pays de la bande sahélo-saharienne qui coordonnent leurs actions en termes de développement et de sécurité.
2. *continuum* : continuité.
3. *opération « Chammal »* : opération extérieure de l'armée française lancée en Irak en septembre 2014 afin de lutter contre Daech.
4. *Daech* : nom donné à l'Etat Islamique qui se développe sur une partie des territoires irakien et syrien.

Document 2 : Opération Barkhane



D'après *Le Monde.fr*, le 23 octobre 2014

http://www.lemonde.fr/afrique/infographie/2014/10/23/operation-barkhane-trois-milles-hommes-pour-cinq-pays_4511297_3212.html

Mis à jour le 30 octobre 2014

Questions

1. Donnez trois raisons qui expliquent la présence de la France dans la région sahélo-saharienne.
2. Pourquoi peut-on dire que la France est au centre de ce dispositif ?
3. Pour quelles raisons le Ministre de la Défense en appelle-t-il à la solidarité européenne dans la phrase soulignée du document 1 ?
4. La France intervient-elle ailleurs et sous d'autres formes ? Justifiez votre réponse à l'aide de deux exemples.

Exercice 2 :

Thème général : *La France dans le monde*

Sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Document 1 : Australie : ces Français du bout du monde

[Sydney] concentre environ 40% des Français vivant en Australie, l'une des communautés étrangères les plus actives du pays : établissements scolaires et culturels, festivals et autres événements assurent une visibilité tricolore, tandis que des réseaux de solidarité économiques et sociaux tissent leur toile dans les autres villes du pays. [...]

Les Français sont d'autant mieux placés qu'ils jouissent globalement d'une bonne réputation. «Les dirigeants d'entreprise australiens que je côtoie les considèrent comme travailleurs, dotés d'une bonne formation et cultivés», assure François Romanet, PDG de Safran Pacific, la filiale régionale du groupe industriel français, et vice-président fédéral de la Chambre de commerce et d'industrie franco-australienne. L'attraction croissante de l'Australie sur les Français s'explique, dit-il, par «la situation économique de l'Hexagone qui a brisé le tabou de quitter son pays et par une culture assez proche de la nôtre, la simplification des démarches administratives pour s'installer, l'effacement de la barrière de la langue et le dynamisme économique du pays». Autant de facteurs qui séduisent aussi les entreprises: plus de 450 sociétés tricolores sont présentes sur le territoire australien, depuis des PME¹ en forte croissance jusqu'aux filiales de la plupart des groupes du CAC40². « Avec 23 millions d'habitants à fort pouvoir d'achat, un environnement économique et administratif favorable et la proximité de l'Asie, c'est un marché émergent sans les contraintes des émergents», estime l'industriel, qui voit également des Français toujours plus nombreux venir créer leur entreprise sur place. [...]

[Jean-François Carré] et son ami Stéphane Banasiak cherchent plutôt un investisseur prêt à les suivre dans leur conquête de l'Australie. Ils ont déjà réussi à implanter la franchise Franck Provost et viennent d'ouvrir, en mars, leur septième salon de coiffure à Sydney. «On vise une cinquantaine de salons sur tout le territoire d'ici à 2020 pour devenir le numéro 1 de la coiffure haut de gamme. » Partis de rien, sans la moindre connaissance du milieu de la coiffure mais avec le sens des affaires, ils ont quitté Tahiti il y a six ans, âgés respectivement de 30 et 35 ans, avec l'idée de lancer un projet. « On a fait une étude de marché, constaté que celui de la coiffure était peu mature et cherché à jouer sur l'image de la France, associée à la beauté, à la mode et au glamour. » La rencontre avec Franck Provost leur a ensuite permis de bâtir l'une de ces success stories dont raffole ce pays à la mentalité d'entrepreneur.

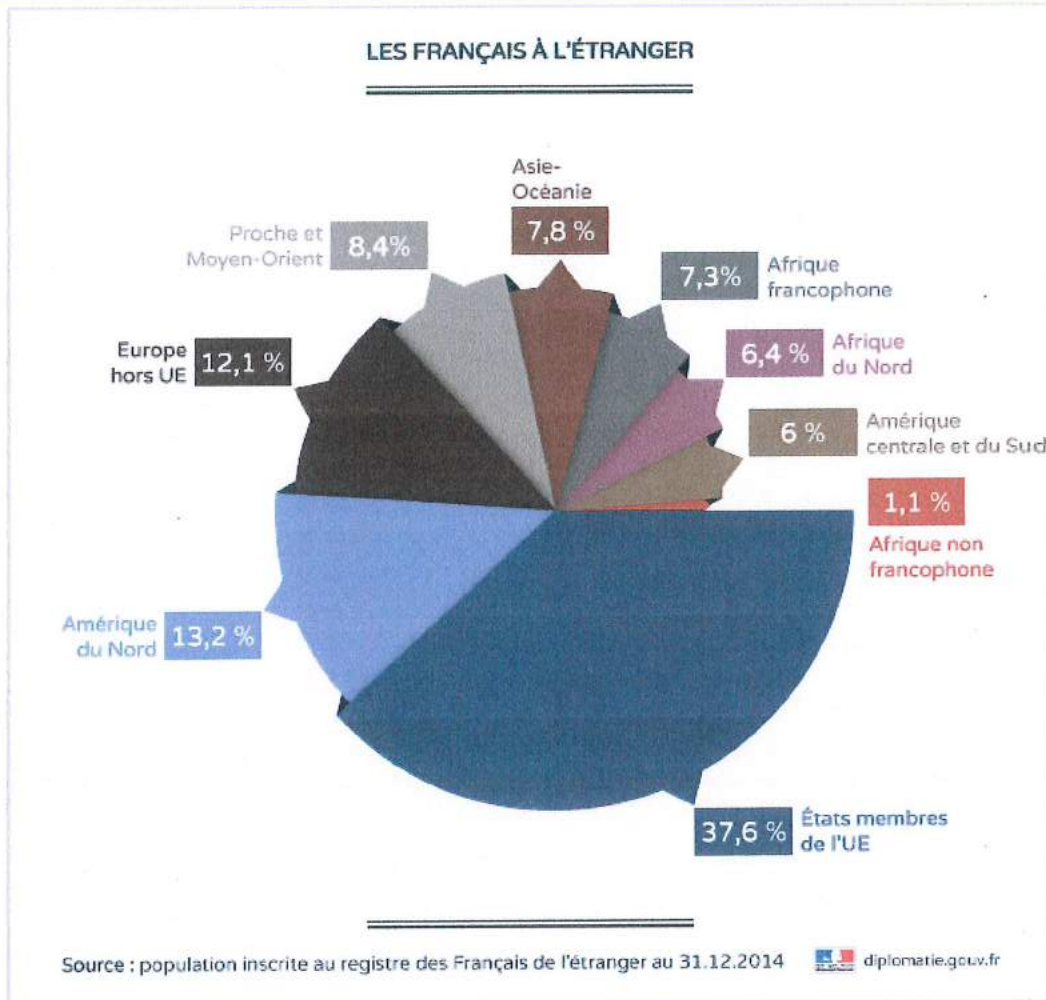
«Les gens qui choisissent l'Australie, comme d'autres pays de la région d'ailleurs, me disent qu'ils estiment avoir plus de chances de réussir ici qu'en France. Ce n'est pas plus facile, mais les sacrifices sont davantage récompensés. Dans les entreprises, la mobilité sociale est plus rapide quels que soient l'âge et l'ancienneté», témoigne Thierry Mariani, député (UMP) des Français de l'étranger pour la zone Asie-Océanie, de passage à Sydney au printemps.

Pierre Demour, *Les Echos*, 29 avril 2014

<http://www.lesechos.fr/week-end/voyages/voyages/0203456808407>

1. PME : Petites et moyennes entreprises
2. CAC 40 : indice boursier de la Bourse de Paris.

Document 2 : La répartition géographique des Français à l'étranger



Questions

1. Pour quelles raisons des Français s'implantent-ils en Australie ?
2. Montrez que les Français expatriés conservent des liens avec la France.
3. En quoi le document 1 illustre-t-il la contribution des Français à l'étranger au rayonnement de la France dans le monde ?
4. Identifiez au moins deux parties du monde dans lesquelles les expatriés français sont plus nombreux qu'en Asie - Océanie. Les raisons qui expliquent ces expatriations sont-elles du même ordre que celles évoquées pour l'Australie ?

Exercice 3 :

Thème général : *décolonisation et construction de nouveaux Etats*

Sujet d'étude : Léopold Sédar Senghor (1906-2001)

Interview radiophonique par le journaliste Jacques Chancel de Léopold Sédar Senghor à l'occasion de la publication de son livre *Ce que je crois : négritude, francité, et civilisation de l'universel*.

Jacques Chancel : *Poète, philosophe, chef d'Etat, en effet, vous avez été président du Sénégal vingt années durant [...] et surtout peut-être aujourd'hui, animateur de la francophonie, membre de l'Académie française depuis 1983. Que de titres, mais je dirais volontiers que vous êtes avant tout un humaniste. Peut-on le rester aujourd'hui, dans ce monde tourmenté, Léopold Senghor ?*

Léopold Sédar Senghor : *Mais j'ai été surtout professeur puisque j'ai enseigné le français, latin, grec pendant dix ans et pendant quinze ans les langues, le sénégal-guinéen et aujourd'hui je m'occupe de la francophonie.*

Jacques Chancel : *Les Africains vous le reprochent un peu, vous vous occupez beaucoup du français et peut-être vous vous occupez un tout petit peu moins d'eux ; ils pourraient en tout cas vous le reprocher.*

Léopold Sédar Senghor : *Seulement, ils oublient que je me suis d'abord battu pour la négritude. Déjà, quand j'étais au séminaire, c'est à cause de cela que le père directeur m'a convoqué un jour en me disant que j'étais un très bon élève mais que je n'avais pas le sens de l'obéissance.*

Jacques Chancel : *Et comme chef d'Etat ensuite, vous avez pensé à ce que l'on vous disait, vous n'avez pas le sens de l'obéissance alors que vous avez demandé l'obéissance à tous vos sujets ?*

Léopold Sédar Senghor : *Mais je leur ai demandé non pas d'obéir comme le font trop de chefs d'Etat, mais d'obéir à la loi démocratique, car vous le savez, nous avons réalisé au Sénégal une démocratie, et dans les dernières années, j'ai favorisé le pluralisme et je réunissais régulièrement les chefs de partis et nous discussions.*

Jacques Chancel : *Aujourd'hui, vous n'êtes plus aux affaires, en êtes-vous plus libre ?*

Léopold Sédar Senghor : *Je n'en suis que plus libre car actuellement, je m'occupe de la culture et j'ai toujours considéré que c'était l'essentiel d'une civilisation. [...]*

Jacques Chancel : *Alors, nous avons souvent parlé de poésie, nous avons souvent parlé de politique, puisque je le rappelle, vingt années durant, vous avez été à la tête du Sénégal, président de la République, aujourd'hui, nous parlons de littérature, et nous parlons de ce que « vous croyez » [...]. Vous avez cru à quoi, dans votre « royaume d'enfance » ?*

Léopold Sédar Senghor : *Mais je croyais d'abord à ce que j'appellerai plus tard, à ce que nous appellerons plus tard la négritude et j'étais fier d'être noir [...] et j'ai toujours défendu la civilisation négro-africaine.*

Source : ina.fr, extraits de l'émission *Radioscopie*, France Inter, 26 octobre 1988.
<http://www.ina.fr/audio/00326218>

Questions

1. Quelles sont les fonctions de Léopold Sédar Senghor à la date de cette interview?
2. Quels sont les principaux engagements culturels de Léopold Sédar Senghor évoqués dans le texte ?
3. Lequel des deux passages soulignés dans le document vous semble caractériser le mieux le régime politique mis en place par Léopold Séghar Senghor ? Justifiez votre réponse.
4. Montrez en quoi ce document rend compte de la diversité du parcours de Léopold Sédar Senghor. Quels éléments peut-on ajouter ?

Exercice 4 :

Thème général : *décolonisation et construction de nouveaux Etats* Sujet d'étude : l'Algérie de 1954 à 1962

Document 1 : Guerre d'Algérie : l'impossible anniversaire

Quels événements s'agit-il de commémorer ? Voici juste quarante ans, s'esquissait la fin d'une guerre dont les déchirures n'ont pas fini d'empoisonner le présent, de part et d'autre de la Méditerranée. Le 19 mars 1962 à midi, le cessez-le-feu conclu la veille avec la signature des accords d'Evian entra en vigueur. Ces derniers furent approuvés par 90,7 % des électeurs lors du référendum du 8 avril. Le 1er juillet, un second référendum, organisé en Algérie, approuva massivement (99 % des suffrages exprimés) l'indépendance, qui fut proclamée le surlendemain.

Millésime¹ de « libération » pour le peuple algérien, 1962 fut aussi une année de soulagement pour les centaines de milliers d'appelés et de rappelés français, condamnés depuis 1956 à avoir 20 ans dans les Aurès. A l'inverse, cet été là évoque le drame de l'arrachement et de l'exil en métropole pour un million de « pieds-noirs »², l'horreur aussi des tueries perpétrées par les ultras des deux camps - FLN algérien et irréductibles de l'OAS - au lendemain du « cessez-le-feu ». Pour les harkis, 1962 reste l'année tragique, celle de l'abandon par l'armée française et des massacres par le FLN triomphant, le début d'un long oubli aussi. C'est donc peu dire que sont multiples et contradictoires, mais toujours à fleur de peau, les mémoires de cet événement à l'évidence historique, qui a marqué l'existence de cinq à six millions de personnes - anciens appelés, « pieds-noirs », immigrés - vivant aujourd'hui en France.

Philippe Bernard, « Guerre d'Algérie : l'impossible anniversaire »,
Le Monde, 24 Janvier 2002

1. *millésime* : année.
2. « *pieds-noirs* » : nom donné aux membres de la communauté européenne d'Algérie rapatriés en France après 1962.

LA VOIX DE LA VERITE
صوت الحق
A VOUS DE CHOISIR
اليكم الاختيار

PAIX FRANCO-MUSULMANE



سلامة الفرنسيين المسلمين

BARBARIE DES FELLAGHAS



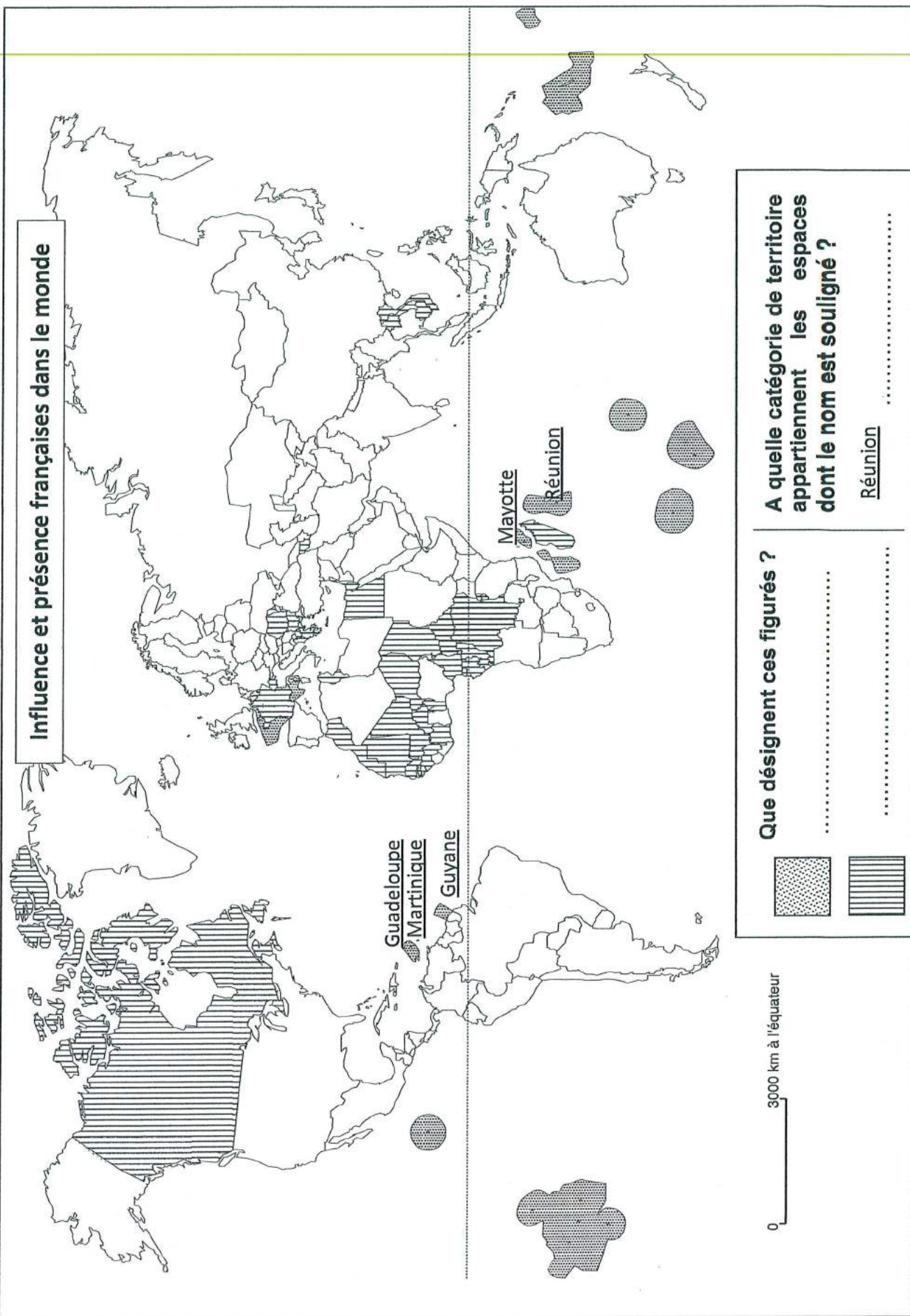
ممجية الفلائين

Benjamin STORA, Tramor QUEMENEUR,
Algérie 1954-1962, Lettres, carnet et récits des Français et des Algériens dans la guerre,
Les Arènes, 2012

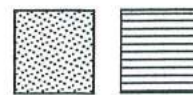
Questions :

1. Présentez les documents 1 et 2 et dites en quoi ils sont complémentaires.
2. Quels ont été les différents acteurs impliqués dans ce conflit ? Quel était l'objectif de chacun ?
3. Quels différents moyens ont-ils employés ?
4. Justifiez le titre du document 1 : « Guerre d'Algérie : l'impossible anniversaire ».

Influence et présence françaises dans le monde



Que désignent ces figurés ?



A quelle catégorie de territoire appartiennent les espaces dont le nom est souligné ?

Réunion